

Image not found or type unknown



droit des enfants apres donation au dernier vivant

Par **skiff**, le **10/11/2012** à **18:40**

A la suite d'une donation au dernier vivant ,quels sont les droits des enfants ?

Quelle est la part qui leur revient ?

Est ce que les enfants peuvent demander la vente de la maison ?

Merci pour votre réponse.